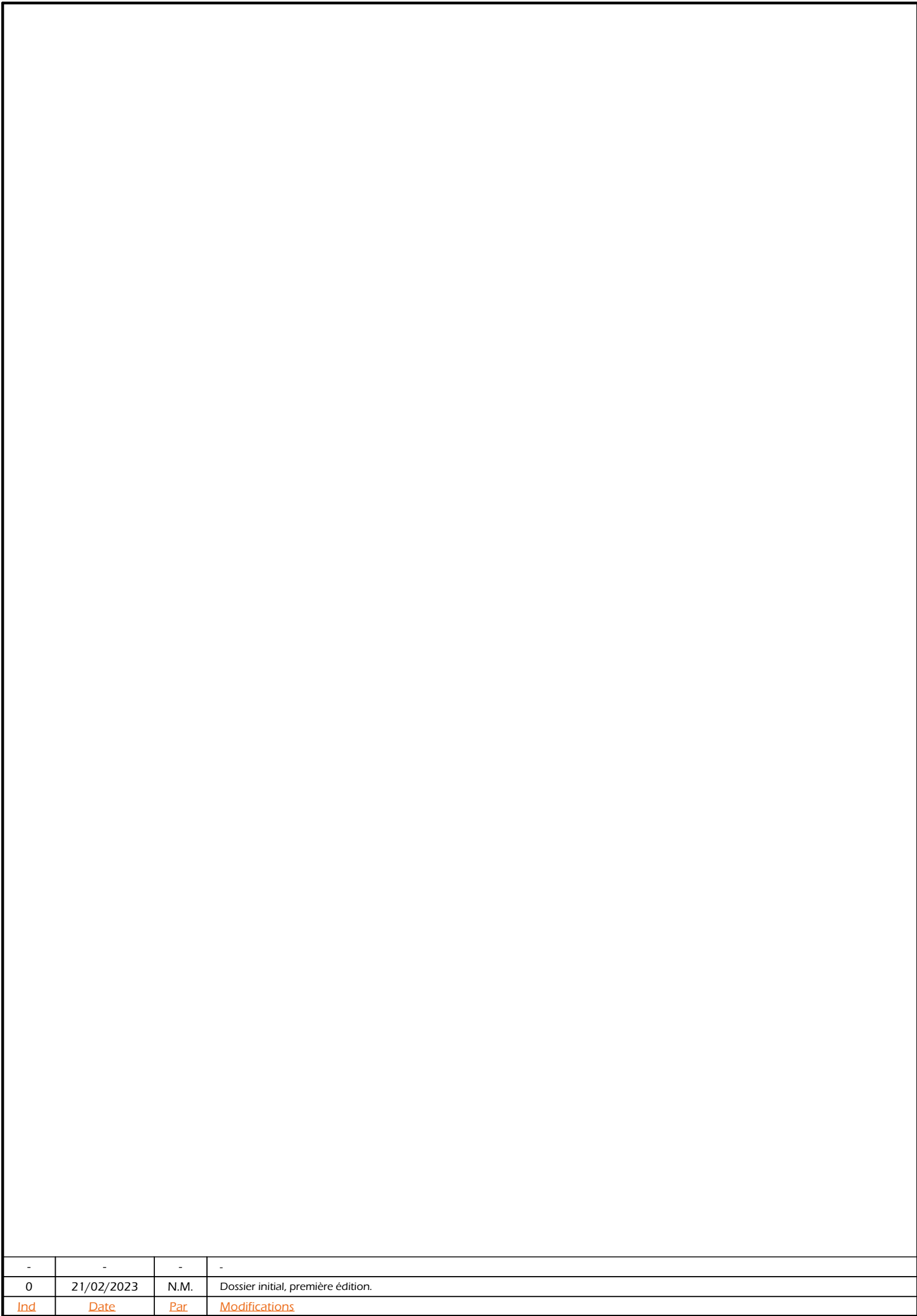
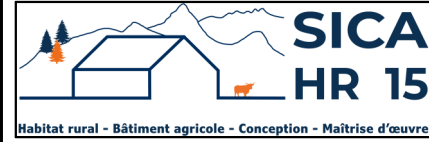


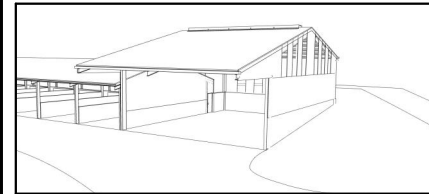


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Maitre d'ouvrage: EARL LA CROIX DE GAILLARD
Gaillard
15220 - SAINT-ANTOINE

<u>Localisation</u> <u>du / des projet(s):</u>	Gaillard 15220 - SAINT-ANTOINE
---	-----------------------------------



Description du projet de construction

1- L'extension d'un hangar métallique semi-ouvert à vocation de stockage de fourrage d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 244 m².

2- La démolition d'un ancien local technique de 20 m².

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-10

PC1a	PLAN DE SITUATION IGN - Éch: 1/25000 ^e		PC4	NOTICE DESCRIPTIVE	
PC1b	DOCUMENT D'URBANISME		PC5a	PLAN DE FACADES	1:150
PC1c	PLAN CADASTRAL - Éch: 1/1500 ^e		PC5b	PLAN DE TOITURE	1:150
PC2	PLAN DE MASSE PROJET	1:500	PC6	DOCUMENT GRAPHIQUE D'INSERTION	
PC3	PLANS EN COUPE - Éch: 1/500 ^e		PC7-8	DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE	



Architecte:
Philippe HERNANDEZ
SICA Habitat Rural - Cantal
26, rue du 13⁹^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

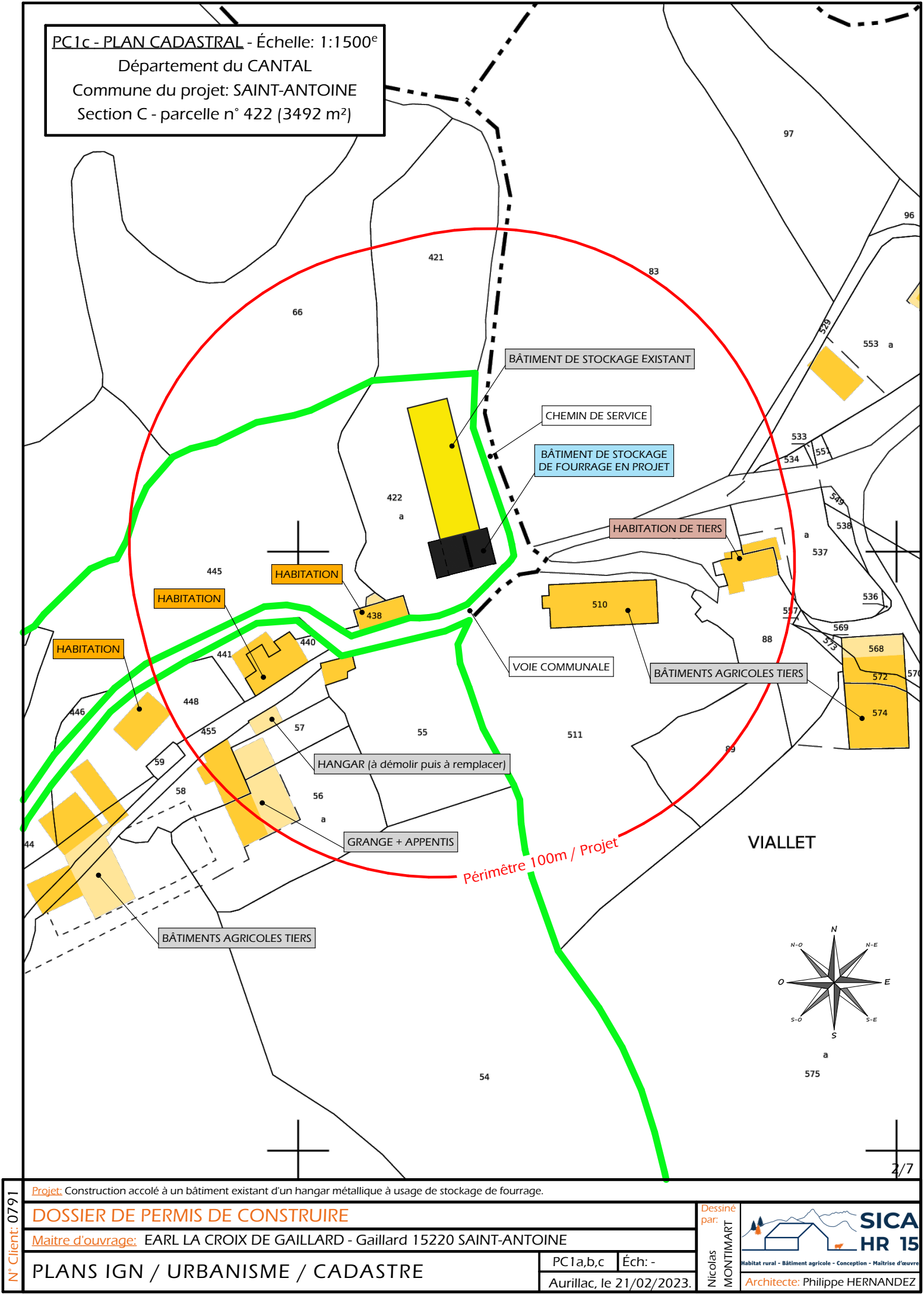
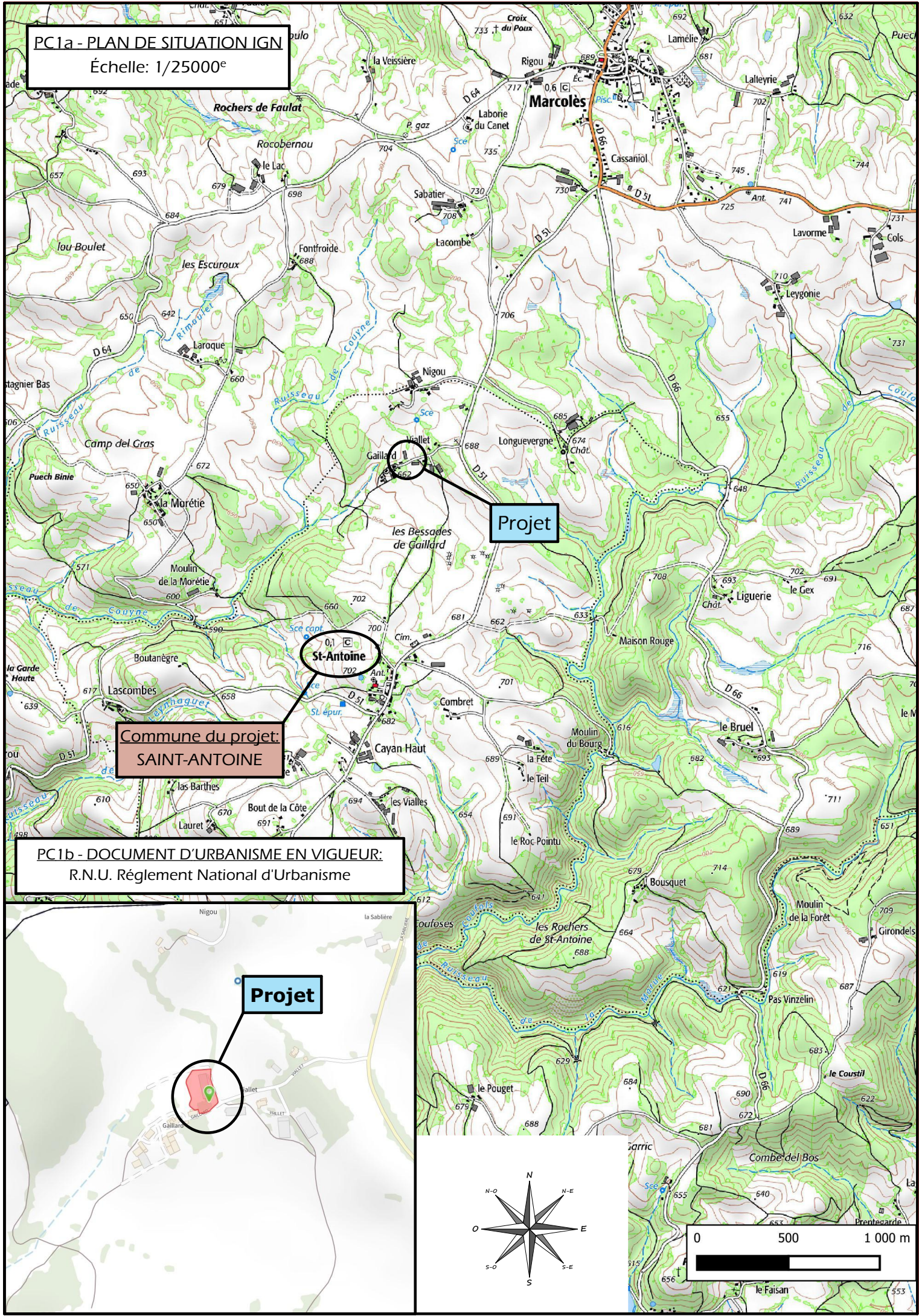
Aurillac, le 21/02/2023.

Dessiné par:
Nicolas MONTIMART

N° Client: 0791	N° Document: PC01	N° de page: 1/7
--------------------	----------------------	--------------------

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

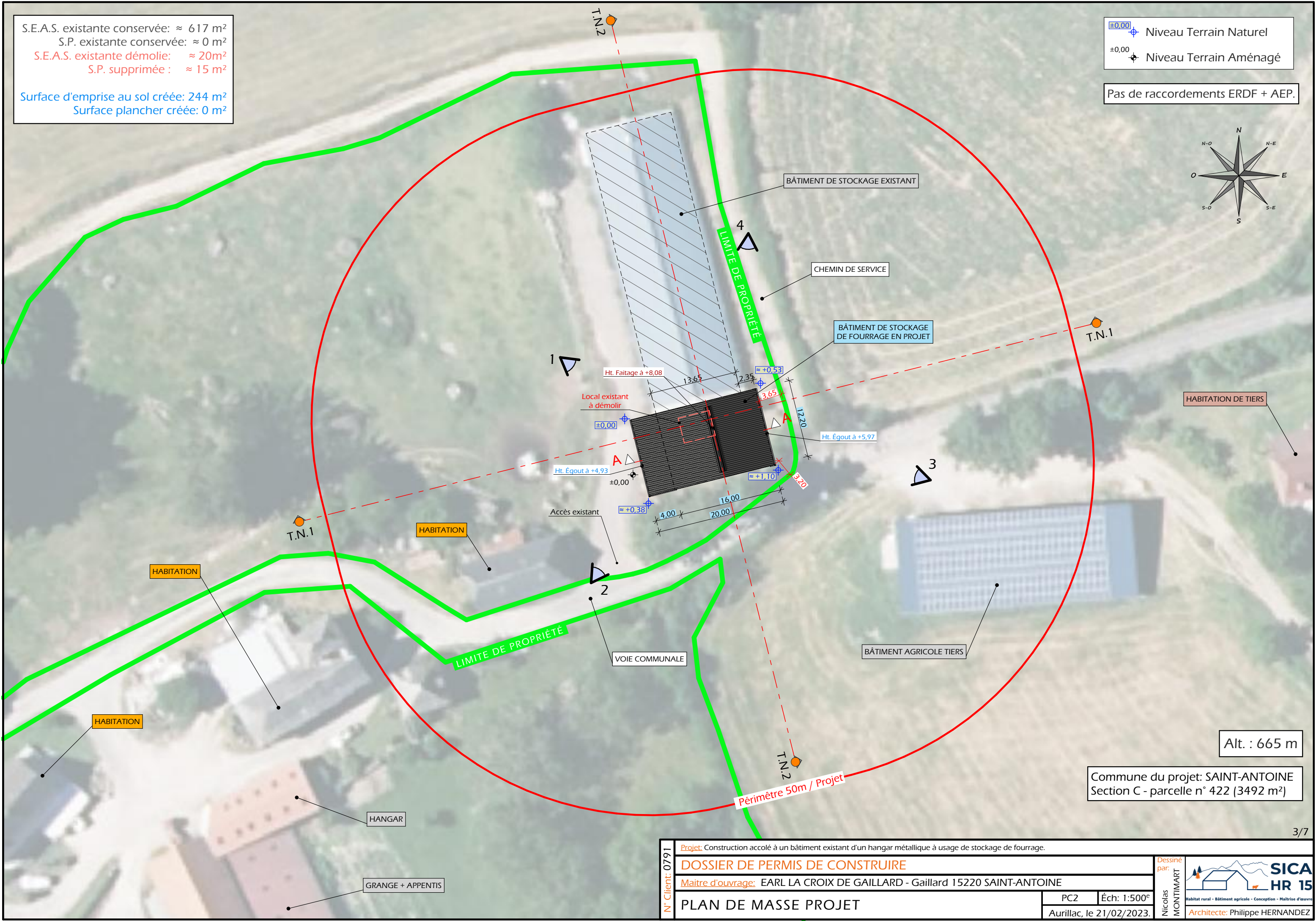
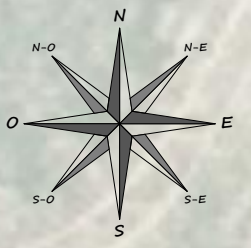


S.E.A.S. existante conservée: ≈ 617 m²
S.P. existante conservée: ≈ 0 m²
S.E.A.S. existante démolie: ≈ 20m²
S.P. supprimée : ≈ 15 m²

Surface d'emprise au sol créée: 244 m²
Surface plancher créée: 0 m²

±0,00 Niveau Terrain Naturel
±0,00 Niveau Terrain Aménagé

Pas de raccordements ERDF + AEP.



Alt. : 665 m
Commune du projet: SAINT-ANTOINE
Section C - parcelle n° 422 (3492 m²)

N° Client: 0791

Projet: Construction accolé à un bâtiment existant d'un hangar métallique à usage de stockage de fourrage.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: EARL LA CROIX DE GAILLARD - Gaillard 15220 SAINT-ANTOINE

PLAN DE MASSE PROJET

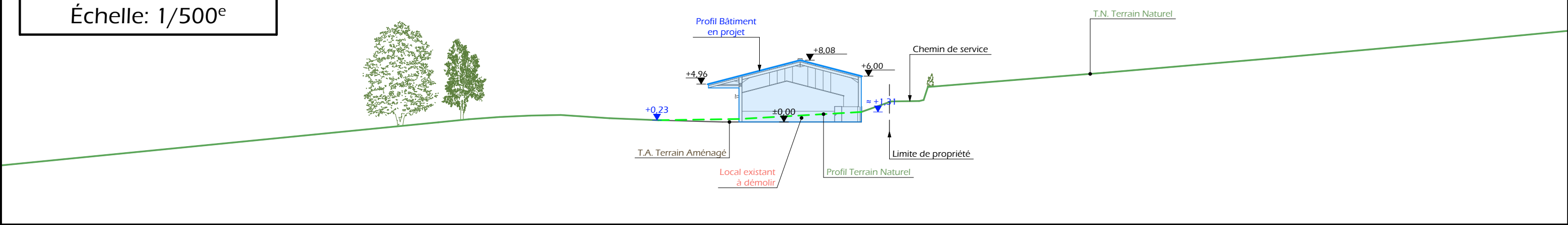
PC2 Éch: 1:500^e
Aurillac, le 21/02/2023.

Dessiné par: Nicolas MONTMART

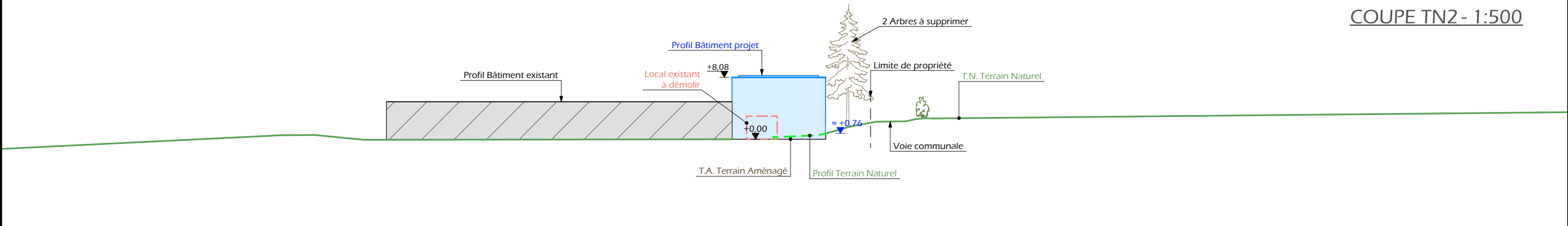
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
Architecte: Philippe HERNANDEZ

PC3 - PLANS EN COUPE
Échelle: 1/500^e

COUPE TN1 - 1:500



COUPE TN2 - 1:500



PC4 - Notice descriptive

Aspect : projet et localisation

Le projet mené par l'EARL LA CROIX DE GAILLARD consiste à construire :

- 1- L'extension d'un hangar métallique semi-ouvert à vocation de stockage de fourrage d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 244 m².
- 2- La démolition d'un ancien local technique de 20 m².

Le corps de ferme est situé au lieu-dit cadastré "Gaillard" sur la commune de SAINT-ANTOINE (15220). La construction envisagée concerne la parcelle N° 422 de la section C et sera implanté en extension du hangar de stockage existant.
Le choix de cette implantation est motivé par le fait qu'il s'agit d'une parcelle propriété de l'éleveur, facilement accessible pour les engins de transport ou agricoles et tenue à l'écart des habitations voisines en conformité avec la réglementation du RSD.
Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 100 m du projet.

Le projet a pour objet de moderniser la structure d'exploitation et surtout d'amplifier la capacité de celle-ci en stockage de fourrage sec.
Cette construction participera à la volonté de réduire la production de fourrage fermenté (ensilage et ou enrubannage).

Aspect : environnement

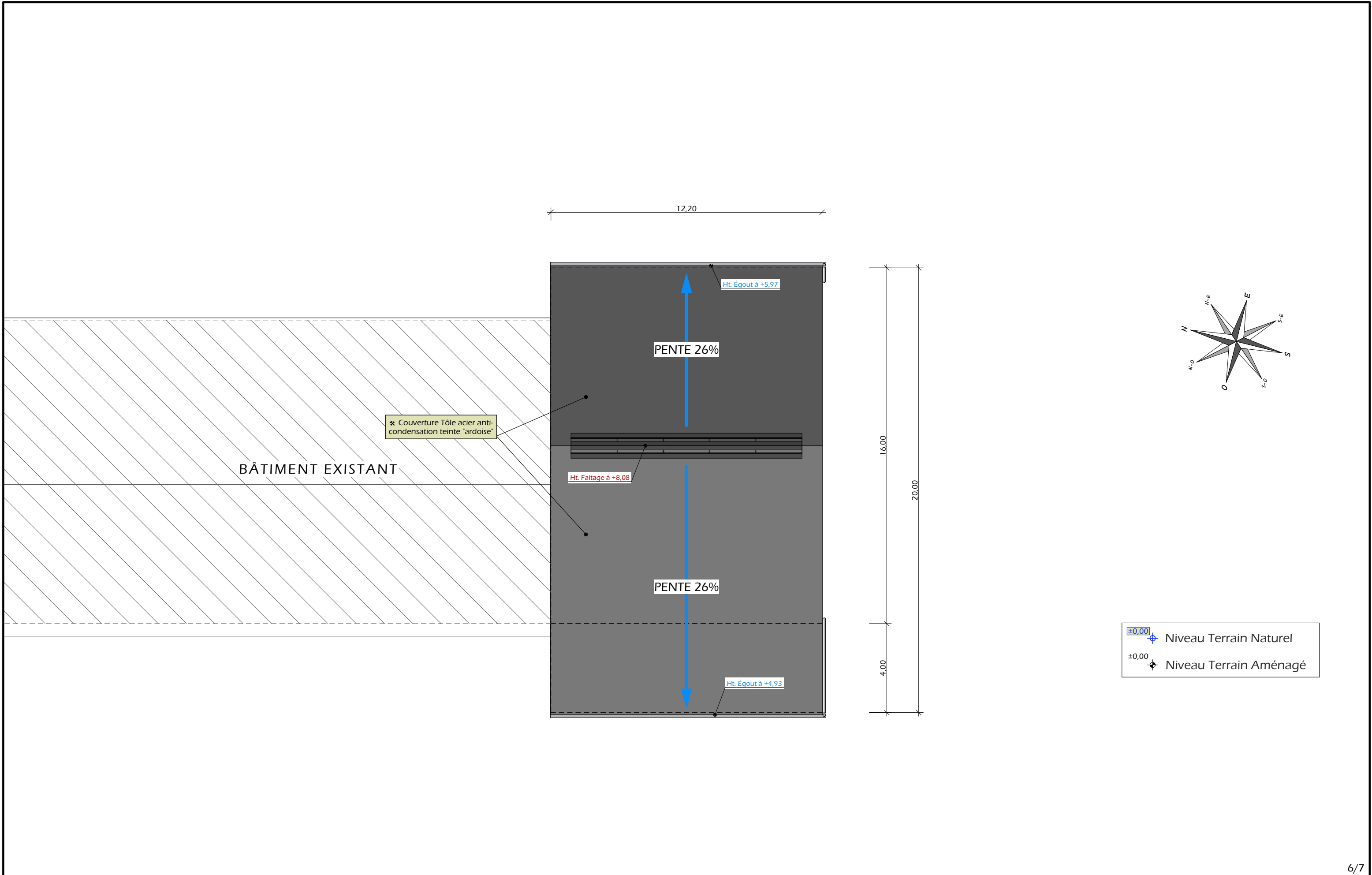
R.A.S.

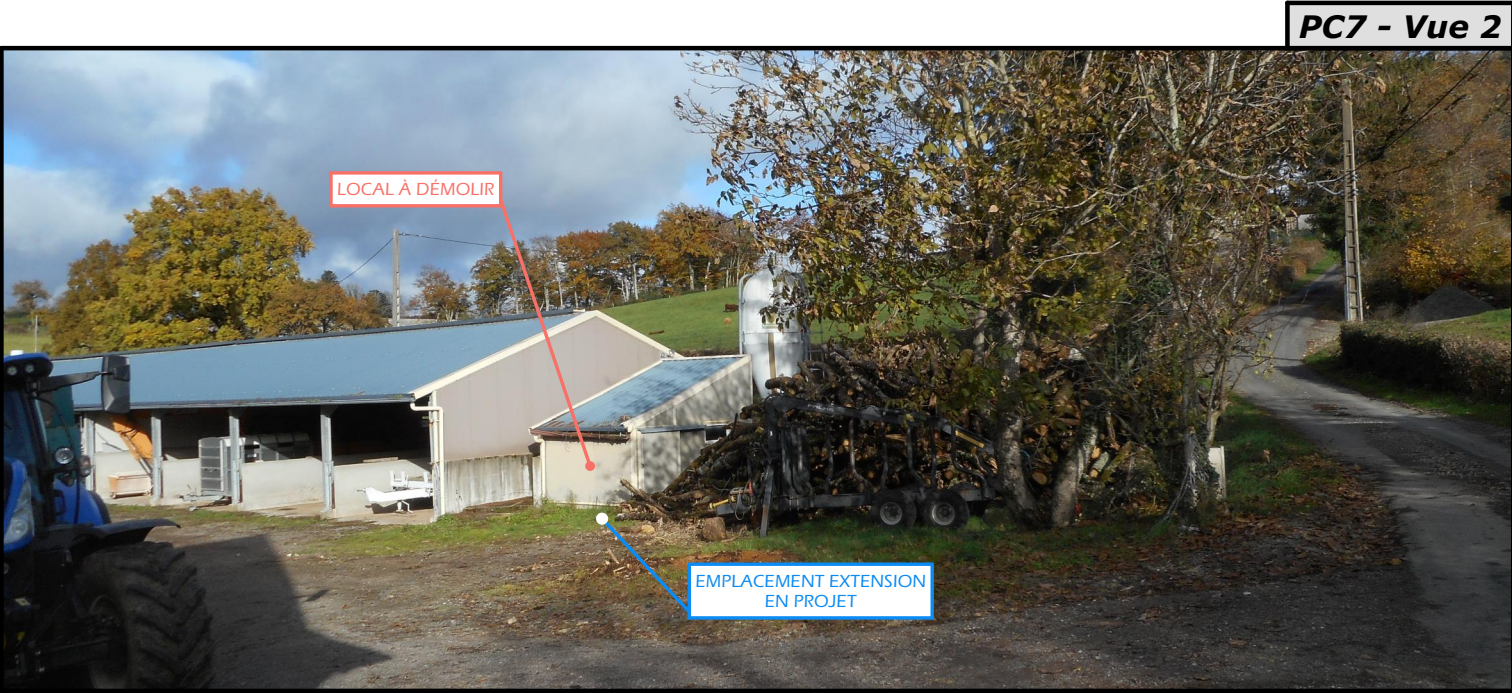
Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

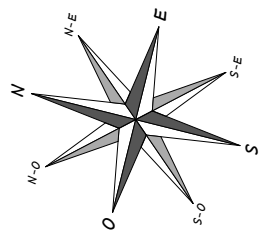
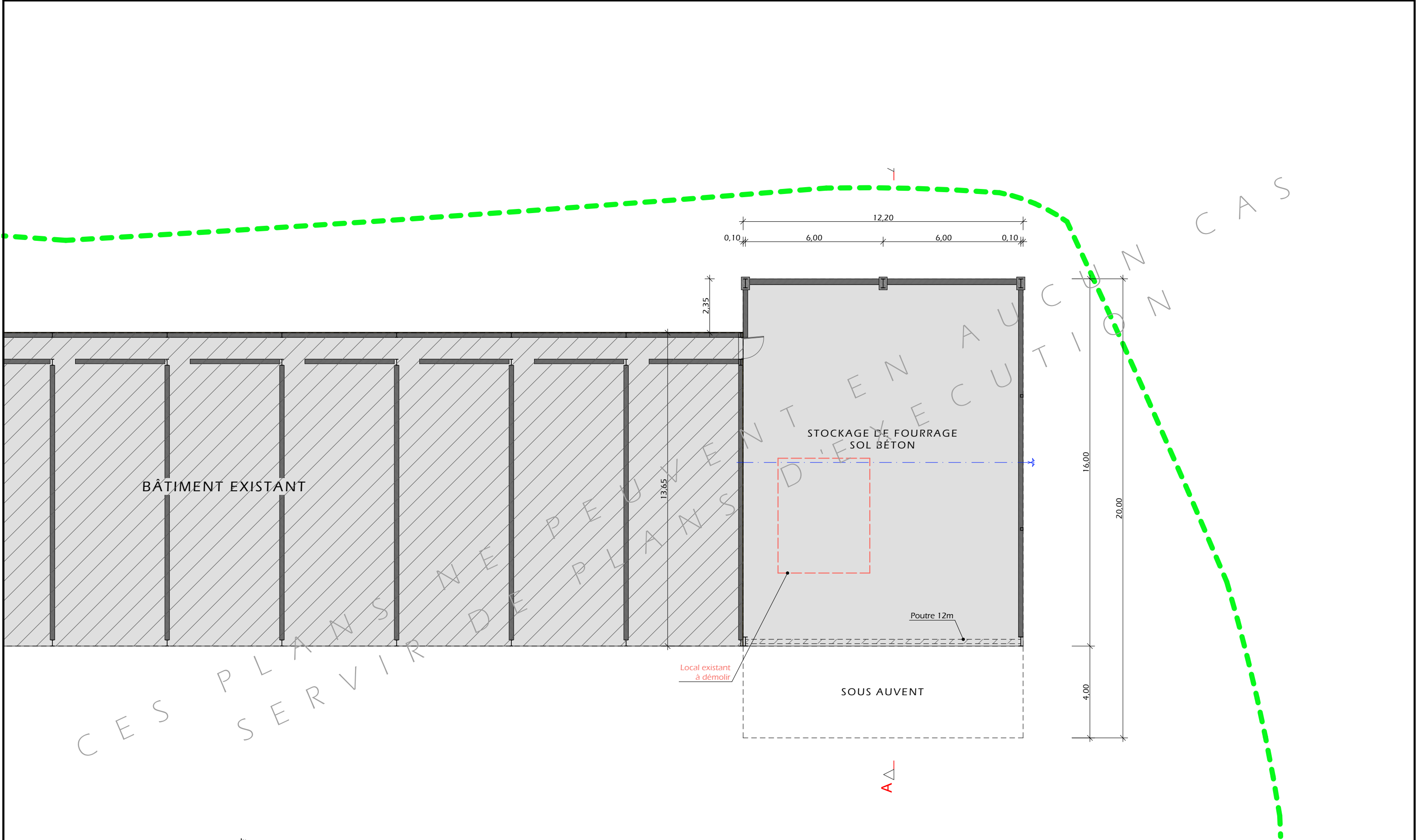
La réalisation des aménagements prévus nécessitera un travail de terrassement en déblai total contre-talus pour la mise à niveau de la plate-forme.
La structure du projet sera en métal traitée antirouille.
Les bardages seront en tôle acier de teinte "brun lauze" RAL 7006.
Des éléments de polycarbonate y seront insérés afin d'apporter la lumière nécessaire à l'usage du hangar et d'animer les façades.
Les parties maçonnées apparentes seront enduites ton ciment.
La couverture se fera elle aussi en tôle acier (avec sous-couche drainante) de teinte "graphite" RAL 7022.

L'accès au bâtiment se fera depuis la voie communale menant au hameau par un accès aménagé et empierré.
Les EP seront collectées et dirigées vers le milieu naturel.
Le raccordement aux réseaux se fera si nécessaire depuis le bâti existant.

Le choix des matériaux, la volumétrie proposée et l'attention portée à l'aménagement des abords témoignent du souci de M. COMBRET de réaliser un ensemble fonctionnel, qui s'intègre bien dans son environnement paysager.







±0.00

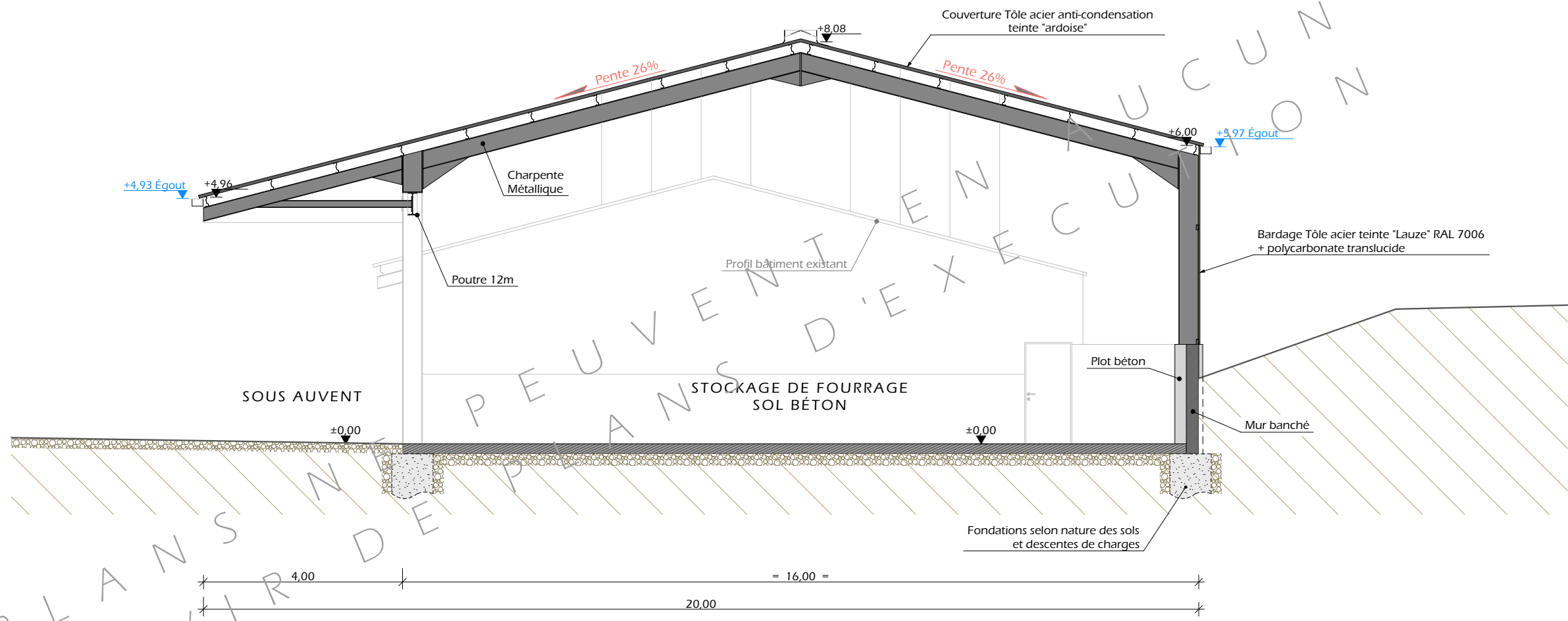
Niveau Terrain Naturel

±0.00

Niveau Terrain Aménagé

N° Client: 0791	Projet: Construction accolé à un bâtiment existant d'un hangar métallique à usage de stockage de fourrage.			Dessiné par:	
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS			Nicolas MONTIMART	
	Maître d'ouvrage: EARL LA CROIX DE GAILLARD - Gaillard 15220 SAINT-ANTOINE			Conseiller Bâtiment:	
	VUE AU SOL AMÉNAGEMENT			Vincent CHARBONNEL	
			DET1	Éch: 1:150°	Aurillac, le 21/02/2023.





N° Client: 0791	Projet: Construction accolé à un bâtiment existant d'un hangar métallique à usage de stockage de fourrage.				
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS				Dessiné par:
	Maître d'ouvrage: EARL LA CROIX DE GAILLARD - Gaillard 15220 SAINT-ANTOINE				Nicolas MONTIMART
	COUPES DE PRINCIPE A			DET2	Éch: 1:100°
				Aurillac, le 21/02/2023.	Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL



